



**formation - mobilité
bilan - vae - conseil**

CATALOGUE DES FORMATIONS



HORTICULTURE ET PAYSAGE



**FORMATION TOUT
AU LONG DE LA VIE**
Académie de Créteil

[http : //www.forpro-creteil.org](http://www.forpro-creteil.org)

BP Aménagements Paysagers	3
BPA Ouvrier Spécialisé en Paysage - 9% FAD	5
BPA Travaux d'Aménagements paysagers (en blocs de compétences - UC)	7
CAPA - Jardinier-paysagiste EREA /LEA	9
CAPA - Métiers de l'agriculture - EREA	11
CAPa jardinier paysagiste	13
Titre professionnel Ouvrier-Ouvrière de Production Horticole.....	15
TP - Ouvrier paysagiste.....	17

BP AMENAGEMENTS PAYSAGERS

PUBLIC VISÉ

Tout public

Plan de développement des compétences

Contrat d'apprentissage

Individuels payants

Compte Personnel Formation

Contrat de professionnalisation

Prise en charge demandeur d'emploi possible

OBJECTIFS

Le secteur de l'aménagement paysager se concentre sur l'entretien et l'aménagement des espaces verts, comme les jardins, les parcs, les aires de jeux et les espaces publics. Ce travail améliore notre cadre de vie, l'environnement, et crée des liens sociaux.

Le titulaire du poste sera responsable de la création et de l'entretien des espaces paysagers (pelouses, massifs, arbres, chemins, bassins, etc.). Il réalisera des travaux de terrassement, installera des réseaux (eau, électricité) et plantera des végétaux. Il devra aussi gérer une équipe et s'assurer de la qualité du travail, tout en respectant les délais et le budget.

PRE-REQUIS

Niveau 3ème des collèges

Maîtrise des savoirs de base en mathématiques et de la communication orale et écrite en langue française

Niveau d'entrée : niveau 2 (préqualification)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Tests, entretien individuel, dossier de candidature

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation peut être suivie à temps complet ou en alternance.

La formation se déroule à temps plein en collectif avec une alternance de périodes de formation en centre et de périodes en entreprise avec :

- Apports théoriques et techniques, démonstrations, études de cas pratique
- Mise en situation pratique et entraînement sur plateaux techniques équipés, parc paysager de 4, 5 ha du lycée des métiers de l'horticulture et du paysage de Montreuil,
- Formation multimodale / en présentiel / en autonomie / à distance - FAD (Formation A Distance) - plate forme académique GRET@DISTANCE
- Suivi individualisé

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

Formation individualisée mixte : cours en présentiel, activités en ligne tutorées (FAD), accompagnement personnalisé.

CONTENUS

▶ UC 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement	63h
▶ UC 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux	291h
▶ UC 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux	56h
▶ UC 5. Mettre en place des infrastructures	98h
▶ UC 6. UCARE de spécialité : Potager Urbain : Mettre en place un jardin vivrier	35h
▶ Mathématiques appliqués au métier	24h
▶ AIPR Encadrant	7h
▶ Accompagnement vers l'emploi	28h
▶ UC 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager et dans le milieu du paysage	98h

MODALITES DE VALIDATION

- ▶ Attestation d'acquis
- ▶ Diplôme BP Aménagements Paysagers niveau : 4

▶ Accessible par blocs de compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts
- Chef d'équipe paysagiste
- Jardinier/ jardinière paysagiste
- CS Arboriste élagueur
- CS Arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs
- CS Constructions paysagères
- CS Sols sportifs engazonnés

DUREE DE LA FORMATION : 700 heures + 350 heures en entreprise.

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

SESSIONS

GRETA Seine-Saint-Denis
Du 28/11/2024 au 29/08/2025

Lycée Jeanne BARET - 93100 Montreuil
01 49 44 42 70 - greta93@ac-creteil.fr

BPA OUVRIER SPECIALISE EN PAYSAGE - 9% FAD

PUBLIC VISÉ

Tout public
Demandeur d'emploi
Rqth
Plan de développement des
compétences
Individuels payants
Projet de transition
professionnelle

OBJECTIFS

Le brevet professionnel agricole « ouvrier spécialisé en paysage » vise un profil d'emploi d'ouvrier spécialisé en paysage polyvalent, qui réalise les différents travaux techniques courants de mise en place et d'entretien des végétaux et de réalisation d'ouvrages de base d'aménagements paysagers, à l'aide d'outils et de matériels spécialisés.

L'ouvrier spécialisé en paysage intervient dans différents types d'espaces verts publics et/ou privés, avec des gradients de gestion variables (fréquents, réguliers ou plus occasionnels) selon leurs fonctions et leurs usages, depuis les jardins horticoles ornementaux à haute composition paysagère jusqu'aux espaces plus champêtres.

La prise en compte des attentes sociétales, des impacts du changement climatique, a entraîné une évolution du cadre réglementaire et législatif. Les pouvoirs publics prêtent une attention particulière à la préservation de la biodiversité, à la gestion des espaces verts, à l'eau et à l'utilisation des produits phytosanitaires. Différentes directives et lois encadrent l'utilisation des produits phytosanitaires.

PRE-REQUIS

Le brevet professionnel agricole est accessible par la voie de la formation professionnelle continue par tout candidat justifiant à la fois :

- D'au moins douze mois d'activité professionnelle à temps plein ou son équivalent. Cette durée est appréciée avant la présentation de la dernière unité capitalisable ou de la première épreuve terminale nécessaire pour obtenir le diplôme ;
- D'une formation d'au moins 800 heures en centre de formation et d'une formation en milieu professionnel de 8 à 12 semaines.

Cette durée de formation peut être réduite après l'évaluation de positionnement qui prend en compte :

- Les études suivies en France ou à l'étranger ;
 - Les diplômes et les titres français ou étrangers obtenus par le candidat ;
 - Les épreuves ou unités dont il bénéficie au titre de la validation des acquis de l'expérience ou du fait de la possession de certains diplômes, titres, unités ou épreuves de diplômes dans la limite de leur validité ;
 - Les connaissances et compétences professionnelles qu'il peut faire valoir.
- Niveau d'entrée : niveau 2 (préqualification)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Informations collectives, tests et entretiens

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours du jour

CONTENUS

- ▶ RNCP39066BC01 - Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage
- ▶ RNCP39066BC02 - Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés
- ▶ RNCP39066BC03 - Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers
- ▶ RNCP39066BC04 - Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers
- ▶ RNCP39066BC05 - Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager
- ▶ RNCP39066BC09 - Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers (option

D)

MODALITES DE VALIDATION

- ▶ Attestation d'acquis
- ▶ Diplôme BPA Ouvrier Spécialisé en Paysage - 9% FAD niveau : 3
- ▶ Accessible par blocs de compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Cette formation amène à des postes de jardinier spécialisé pouvant intervenir:

- Dans les entreprises du secteur du paysage
- Dans les collectivités territoriales

Ce Diplôme permet de poursuivre des études en BP Aménagements Paysagers de niveau 4, de se perfectionner grâce à différents certificats de spécialisation(CS) : Arboriste élagueur, Arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs, Concepteur paysagiste, Constructions paysagères, Gestion des arbres d'ornement, Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés, Travaux mécanisés de génie écologique, Sols sportifs engazonnés

DUREE DE LA FORMATION : 800 heures + 350 heures en entreprise.

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

SESSIONS

GRETA Seine-Saint-Denis
Du 26/05/2025 au 13/02/2026

Lycée Jeanne BARET - 93100 Montreuil
01 49 44 42 70 - greta93@ac-creteil.fr

BPA TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS (EN BLOCS DE COMPETENCES - UC)

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Individuels payants
Pro A
Contrat de sécurisation professionnelle
Compte Personnel Formation

OBJECTIFS

Se former au métier de Jardinier paysagiste
Réaliser des travaux de création et d'entretien des espaces verts dans le respect des normes de sécurité et des réglementations en vigueur

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Jardinier paysagiste en entreprises du paysage, en collectivités territoriales, ESAT ou autre structure

PRE-REQUIS

Savoir lire et écrire.
Avoir une bonne condition physique et pas de contre-indication au métier
Accepter de travailler en extérieur, travailler en équipe, être autonome, démontrer un intérêt certain pour les végétaux, montrer une forte motivation et implication pour le secteur d'activité.
Permis B fortement recommandé

Niveau d'entrée : niveau 2 (préqualification)

Niveau d'entrée : niveau 3 (CAP, BEP, CFP du premier degré)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Envoyer CV et lettre de motivation au GRETA MTI 93
Informations collectives - Dossiers d'inscription - Tests - Entretiens

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation peut être suivie à temps complet ou en alternance.
Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques
Cours du jour
Période de formation en entreprise.

CONTENUS

- ▶ UC Générale : 1.
Les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication : communication orale et écrite, les données mathématiques simples, les outils informatiques et de télécommunication courants.
- ▶ UC Générale : 2.
Les connaissances relatives aux domaines civique, social et économique : les règles de droit du travail, protection sociale, les connaissances élémentaires de gestion, les acteurs de l'environnement économique, social et territorial
- ▶ UC Générale : 3.
Les connaissances des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement : l'impact environnemental des pratiques professionnelles, les risques professionnels.
- ▶ UC d'option : 1.
Connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers : notions relatives aux végétaux et au milieu, identification des végétaux et ses principaux ennemis, notions de développement et de croissance des végétaux
- ▶ UC d'option : 2.
Connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements :
savoirs de base du fonctionnement des matériels professionnels, connaissances techniques relatives aux engins, installation

- ▶ UC de spécialité : 1.
Les travaux d'entretien d'un espace paysager :
la tonte et l'entretien des gazons et surfaces enherbées, la taille et le soin des végétaux,
l'entretien des surfaces non végétales et la maintenance des installations.
- ▶ UC de spécialité : 2.
Les travaux relatifs à la création d'un espace paysager:
la mise en place des végétaux, la pose des éléments inertes, l'installation d'un réseau
d'arrosage.
- ▶ UC de spécialité : 3.
L'utilisation des engins de transport des matériaux et de terrassement dans le respect des
règles de sécurité :
la conduite du tracteur et ses outils, les travaux de terrassement, l'entretien courant des
matériels roulants.
- ▶ UCARE (unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi) : 1.
Le potager urbain :
la culture potagère urbaine, la mise en place et le suivi de culture potagère
- ▶ UCARE (unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi) : 2.
L'étude de plans d'aménagements :
l'exploitation de l'étude d'un aménagement paysager, la réalisation d'un aménagement
paysager.
- ▶ MODULES TRANSVERSAUX
 - SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
 - AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)
 - Développement Durable - écoresponsabilité
 - Accompagnement vers l'emploi
- ▶ Module Compétences numériques

MODALITES DE VALIDATION

- ▶ Attestation d'acquis
- ▶ Diplôme BPA Travaux d'Aménagements paysagers (en blocs de compétences - UC)
niveau : 3
- ▶ Accessible par blocs de compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES
BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (Niv 4)
BTSA AMÉNAGEMENT PAYSAGER (Niv 5)
CS TAILLE ET SOINS DES ARBRES
PAYSAGISME D'INTÉRIEUR

DUREE DE LA FORMATION : 630 heures + 350 heures en entreprise.

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

SESSIONS

GRETA Seine-Saint-Denis
Du 07/04/2025 au 19/12/2025

Lycée Jeanne BARET - 93100 Montreuil
01 49 44 42 70 - greta93@ac-creteil.fr

CAPA - JARDINIER-PAYSAGISTE EREA /LEA

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans

Rqth

Créateur ou repreneur
d'entreprise

Sportif de haut niveau

OBJECTIFS

Ce CAP agricole forme à l'aménagement et l'entretien de jardins privés ou des espaces publics.

L'élève apprend à réaliser des travaux d'aménagement, grâce à des outils manuels et engins motorisés ; ainsi il ou elle sera capable de réaliser des plantation de végétaux, l'engazonnement ou la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations, etc..).

Ses connaissances lui permettront d'assurer la maintenance de ces aménagements et des espaces végétalisés (fauchage manuel ou mécanisé, traitement phytopharmaceutique, pose de tuteurs, petits travaux, etc.) , en plus de l'entretien des matériels et équipements utilisés (dont les protections individuelles et collectives).

PRE-REQUIS

sortie de la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème).

MODALITES DE RECRUTEMENT

Formation accessible aux élèves orienté en Établissement Régional d'Enseignement Adaptées (EREA) / Lycée d'Enseignement Adapté (LEA).

Candidature: Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

Proposé prioritairement dans le cadre de la mixité des parcours (places restantes après affectation scolaire ou possibilité de passage au statut d'apprenti durant la formation).

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en alternance :

Formation théoriques et pratiques (plateaux techniques - restaurant d'application) à l'UFA et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent Handicap du CFA.

CONTENUS

- ▶ Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- ▶ Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- ▶ Interagir avec son environnement social
- ▶ Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- ▶ Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- ▶ Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
- ▶ Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi
- ▶ Français, expression française et étude du monde actuel
- ▶ Mathématiques
- ▶ éducation physique et sportive

MODALITES DE VALIDATION

- ▶ Attestation d'acquis
- ▶ Diplôme CAPA - Jardinier-paysagiste EREA /LEA niveau : 3

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Ce CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en CS, en 2 ans en BP ou en bac professionnel.

Exemple(s) de formation(s) :

CS jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés

Bac pro aménagements paysagers

BP aménagements paysagers

DUREE DE LA FORMATION : 0 heures.

SESSIONS

cfa

Du 01/09/2025 au 30/06/2027

ERA - LEA Stendhal - 94380 Bonneuil-sur-Marne

NC - cfa-academie@ac-creteil.fr

cfa

Du 01/09/2025 au 30/06/2027

LEA Léopold Bellan - 77260 Chamigny

NC - cfa-academie@ac-creteil.fr

CAPA - METIERS DE L'AGRICULTURE - EREA

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans
Rqth
Créateur ou repreneur
d'entreprise
Sportif de haut niveau
Contrat d'apprentissage

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP agricole métiers de l'agriculture travaille dans différents types d'exploitation agricole
En productions végétales, le titulaire travaille les sols : prépare les parcelles, procéder aux plantations des semis, surveille la croissance et la protection des végétaux par l'emploi de fertilisants, de produits phytosanitaires. Il récolte et conditionne des produits. En arboriculture, le salarié réalise l'ensemble des travaux manuels du verger : taille, palissage, travaux en vert. Employé comme tractoriste, il réalise les travaux mécanisés.

PRE-REQUIS

Ce CAP se prépare en 2 ans après la 3ème

MODALITES DE RECRUTEMENT

Formation accessible aux élèves orienté en Établissement Régional d'Enseignement Adaptées (EREA).
Candidature: Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.
Proposé prioritairement dans le cadre de la mixité des parcours (places restantes après affectation scolaire ou possibilité de passage au statut d'apprenti durant la formation).
Admission définitive prononcée après signature du contrat assurant la réalisation de la formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en alternance :
Formation théoriques et pratiques (plateaux techniques) à l'UFA et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.
Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent Handicap du CFA

CONTENUS

- ▶ Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- ▶ Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- ▶ Interagir avec son environnement social
- ▶ Réaliser des travaux sur les végétaux (secteur de la production végétale - arboriculture, horticulture, viticulture)
- ▶ Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement (secteur production végétale - arboriculture, horticulture, viticulture)
- ▶ Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- ▶ Réaliser des opérations techniques liées à des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales

MODALITES DE VALIDATION

- ▶ Attestation d'acquis
- ▶ Diplôme CAPA - Métiers de l'agriculture - EREA

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Débouchés métiers :
Le Titulaire travaille chez un pépiniériste, un maraîcher, un horticulteur ou un arboriculteur ou dans les domaines viticoles.

- Ouvrier / Ouvrière serriste, agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière.

Suites de parcours:

BP - Responsable d'entreprise agricole

- BAC PRO - Conduite de productions horticoles

DUREE DE LA FORMATION : 0 heures.

SESSIONS

cfa

EREA - LEA Stendhal - 94380 Bonneuil-sur-Marne

Du 01/09/2025 au 30/06/2027

NC - cfa-academique@ac-creteil.fr

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
VAE
Individuels payants
Contrat de sécurisation professionnelle
Compte Personnel Formation
Projet de transition professionnelle

OBJECTIFS

Assurer toutes les opérations nécessaires à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts en mettant en œuvre les différentes techniques ou opérations indispensables aux travaux paysagers, en toute sécurité et ce dans le respect de la protection de l'environnement.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Jardinier paysagiste en entreprises du paysage, en collectivités territoriales, ESAT ou autres structures

PRE-REQUIS

Niveau équivalent à celui de 3^{ème} des collèges en France.
Savoir lire, écrire et déchiffrer une consigne.
Maîtriser les 4 opérations.

MODALITES DE RECRUTEMENT

Envoyer CV et Lettre de motivation au GRETA
Informations collectives - Dossiers - Tests - Entretiens individuels

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques
Cours du jour
Période de formation en entreprise.
Formation individualisée mixte : cours en présentiel, activités en ligne tutorées (FAD), accompagnement personnalisé.

CONTENUS

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Générale) 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- ▶ Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- ▶ Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Générale) 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- ▶ S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- ▶ Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Générale) 3 : Interagir avec son environnement social

- ▶ Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- ▶ S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Professionnelle) 1 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien d'espaces paysagers et/ou naturels

- ▶ Entretien la végétation
- ▶ Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Professionnelle) 2 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

- ▶ Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- ▶ Réaliser des travaux de maçonnerie paysagère

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Professionnelle) 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

- ▶ Réaliser des opérations de maintenance des matériels et équipements

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE) : Installation et

maintenance d'une arrosage automatique

Modules transversaux

- ▶ Module d'accès à l'emploi - Plan d'action individuel
- ▶ Sensibilisation à l'éco-responsabilité
- ▶ Module : Compétences numériques
- ▶ Période d'intégration :
 - S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel
 - S'inscrire dans une perspective d'emploi

MODALITES DE VALIDATION

- ▶ Attestation d'acquis
- ▶ Diplôme CAPa jardinier paysagiste niveau : 3

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Certification de Spécialisation (CS) Taille et soins aux arbres
BP Option Aménagements Paysagers
BTSA Aménagement Paysager

DUREE DE LA FORMATION : 744 heures + 350 heures en entreprise.

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

SESSIONS

GRETA Seine-Saint-Denis
Du 18/10/2024 au 26/06/2025

Lycée Jeanne BARET - 93100 Montreuil
01 49 37 92 55 - greta93@ac-creteil.fr

TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER-OUVRIERE DE PRODUCTION HORTICOLE

PUBLIC VISÉ

Tout public

Plan de développement des compétences

Individuels payants

Compte Personnel Formation

Projet de transition professionnelle

Contrat de professionnalisation

OBJECTIFS

L'ouvrier-ouvrière horticole multiplie des végétaux par semis, bouturage ou autre procédé, et réalise le greffage de végétaux de pépinière.

Il-elle met en place les végétaux à cultiver dans différentes aires de culture, en hors-sol et en pépinière de pleine terre. Il-elle suit les cultures, réalise les apports (eau, fertilisants, amendements), les tailles de formation et d'entretien, et l'ensemble des opérations culturales sur ces végétaux. Il-elle met en œuvre les modes de culture (conventionnel, raisonné, bio, etc.) et les méthodes de protection des végétaux (traitements phytopharmaceutiques, Protection Biologique Intégrée, etc.) en vigueur dans l'entreprise.

L'ouvrier-ouvrière de production horticole réceptionne, contrôle les livraisons, et prépare, conditionne les végétaux pour les expéditions. En vente directe sur le site de production, il-elle aide et conseille les clients pour l'achat de végétaux ou de fournitures horticoles.

Il-elle travaille sous serre chaude, ou froide, ou bien à l'extérieur, en pépinière ou sur l'aire de culture hors-sol, selon les productions à mettre en place. Il-elle travaille au sein d'une équipe, sous la supervision d'un chef de culture ou du chef d'entreprise. Le travail est varié au cours de l'année, tributaire de la saisonnalité des cultures, et implique parfois des horaires adaptés (astreinte, journée continue, horaires décalés, etc.).

Il-elle utilise des matériels motorisés et assure leur maintenance de premier niveau.

Il-elle est sensibilisé à la prévention des risques liés à l'activité physique. S'il-elle applique ces produits, il-elle est titulaire du Certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques « Certiphyto ».

PRE-REQUIS

Niveau 2

Comprendre, lire et écrire le français

Travail en extérieur

Niveau d'entrée : niveau 2 (préqualification)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Information collective

Dossier de candidature

Tests

Entretien individuel

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation peut être suivie à temps complet ou en alternance.

La formation se déroule à plein temps, en collectif, avec une alternance de périodes en centre et en entreprise.

- Apports théoriques et techniques, démonstrations, études de cas pratique
- Mise en situation pratique et entraînement sur plateaux techniques équipés, parc paysager de 4, 5 ha du lycée des métiers de l'horticulture et du paysage de Montreuil,
- Formation multimodale / en présentiel / en autonomie / à distance - FAD (Formation A Distance) - plate forme académique GRET@DISTANCE
- Suivi individualisé
- Périodes de formation en milieu professionnel

Si validation partielle, certification par blocs de compétences

Cours du jour

CONTENUS

- ▶ RNCP36954BC01 - Multiplier des végétaux en production horticole
 - Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
 - Semer des végétaux
 - Bouturer des végétaux
 - Réaliser le greffage de végétaux
 - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- ▶ RNCP36954BC02 - Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux
 - Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
 - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
 - Mettre en place une culture hors sol de végétaux
 - Mettre en place une culture pleine terre de végétaux
 - Assurer les apports en eau et en éléme
- ▶ RNCP36954BC03 - Réceptionner, préparer et conditionner des végétaux, conseiller la clientèle
 - Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
 - Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
 - Réceptionner et contrôler une livraison de végétaux
 - Préparer et conditionner des végétaux en fonction d'une consigne orale ou d'un bon de co
- ▶ Atelier de recherche de stage et d'emploi

MODALITES DE VALIDATION

- ▶ Attestation d'acquis
- ▶ titre professionnel niveau : 3
- ▶ Accessible par blocs de compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Secteurs d'activités : les entreprises de production horticole, le secteur production de services espaces verts des collectivités territoriales, les entreprises de travail temporaire, les entreprises de location de végétaux, les entreprises du paysage ayant un secteur vente ou production, les jardineries et autres entreprises à vocation commerciale, certaines entreprises à caractère associatif, les autoentrepreneurs

Emplois : aide horticole, aide-maraîcher, aide-pépiniériste, cultivateur (maraîchage-horticulture), horticulteur, ouvrier horticole, ouvrier pépiniériste, pépiniériste, bulbiculteur, floriculteur, greffeur, pépiniériste viticole, producteur de semences, serriste

Formation : BP REA (niveau 4)

DUREE DE LA FORMATION : 520 heures + 280 heures en entreprise.

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

SESSIONS

GRETA Seine-et-Marne
Du 25/11/2024 au 27/06/2025

Lycée du GUE A TRESMES - 77440 Congis-sur-Therouanne
0601887514 - greta77.meaux-coubertin@ac-creteil.fr

TP - OUVRIER PAYSAGISTE

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans

Rqth

Créateur ou repreneur
d'entreprise

Sportif de haut niveau

Contrat d'apprentissage

OBJECTIFS

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique (embellissement du cadre de vie), fonctionnel (loisirs, pédagogie, production alimentaire) ou écologique (préservation des écosystèmes et de la biodiversité). Il végétalise les villes et espaces périurbains, effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses et des équipements de parcs et jardins. Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. Il réalise les opérations de maintenance de premier niveau du matériel mis en œuvre.

PRE-REQUIS

Niveau équivalent à celui de 3ème des collèges en France.

MODALITES DE RECRUTEMENT

Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

Admission définitive prononcée après signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en alternance :

Formation théoriques et pratiques à l'UFA et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent Handicap du CFA.

CONTENUS

- ▶ CCP 1 - Entretien d'un espace paysager
- ▶ CCP 2 - Végétaliser un espace paysager
- ▶ CCP 3 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager
- ▶ Mathématiques appliquées
- ▶ Expression écrite et orale.
- ▶ Préparation du dossier professionnel et préparation à l'entretien avec le jury
- ▶ Intégration et règle de vie dans l'entreprise
- ▶ Formation à la sécurité

MODALITES DE VALIDATION

- ▶ Attestation d'acquis
- ▶ titre professionnel niveau : 3

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Débouchés :

Ouvrier paysagiste, ouvrier du paysage

Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste

Ouvrier des espaces verts

Agent d'entretien des parcs et jardins

Poursuites de parcours :

Certification de Spécialisation (CS) : Taille et soins aux arbres

Brevet Professionnel : Aménagements Paysagers.

DUREE DE LA FORMATION : 0 heures.

SESSIONS

cfa Lycée SUGER - 93200 ST DENIS
Du 02/10/2024 au 01/10/2025 NC - cfa-academique@ac-creteil.fr

cfa Lycée SUGER - 93200 ST DENIS
Du 17/03/2025 au 10/03/2026 NC - cfa-academique@ac-creteil.fr

GRETA Seine-Saint-Denis Lycée SUGER - 93200 Saint-Denis
Du 21/05/2025 au 30/01/2026 01 55 84 03 60 - greta93@creteil.fr